



Assemblée Générale
2020

Rapport d'activités 2019



EDITO

Pour une société de l'engagement dans le cadre collectif de la vie associative

En 2019 ; à l'issue du Grand Débat national, le Président de la République a mis en avant « une politique plus ambitieuse pour accompagner les associations ». Or, les mesures annoncées par Gabriel Attal, n'ont pas été à la hauteur du grand plan pour la vie associative que nous espérons.

Nous attendons donc des actes et des mesures en faveur de plus de justice sociale et pour nous, acteur.rice.s associatif.ive.s, cela passe par une grande politique associative mais également par le soutien en faveur d'une économie plus sociale et plus solidaire.

Note rôle de porte-voix des associations en Pays de la Loire s'est donc encore accru cette année. D'une part, en relayant les plaidoyers nationaux et d'autre part en interpellant le Préfet de Région sur le nécessaire soutien à la vie associative organisée.

La réorganisation de l'Etat en Région, même si elle a été reportée, reste une source d'inquiétude concernant nos interlocuteur.rice.s pour poursuivre l'accompagnement des politiques publiques sur notre territoire ligérien.

Le Mouvement associatif salue le travail de l'Etat en Région dans la restitution cartographiée du FDVA 2019 qui permet une meilleure visibilité des projets soutenus et une plus grande transparence sur la répartition des fonds attribués - même si ceux-ci sont encore trop faibles pour répondre à toutes les demandes.

L'initiative de fin d'année de réunir les acteur.rice.s de l'accompagnement a été salué par ces « acteur.rice.s ressources » qui doivent demain être mieux identifiés sur le territoire. Ils/elles assurent un maillage essentiel sur les départements tant sur les problématiques de renouvellement de gouvernance que des appropriations d'outils numériques nécessaires au développement des activités associatives.

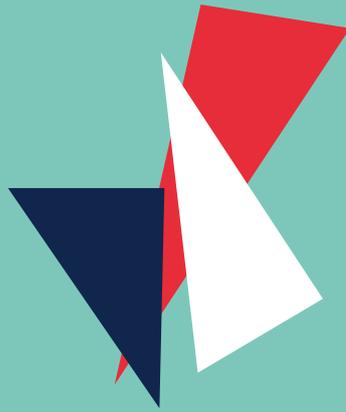
Le Conseil Régional quant à lui, a organisé cinq évènements sur chaque département, nous avons coanimé ces rencontres et relaté certains enjeux majeurs pour le développement de la vie associative. Le soutien financier de la collectivité régionale à notre association régionale est gage de reconnaissance tant par le nombre de réseaux adhérents que par l'importance du rôle social décliné quotidiennement dans les associations ligériennes.

La diversité de nos engagements associatifs est bien l'une des grandes solutions aux maux de la société.

Alain Forest,
Président du Mouvement associatif des Pays de la Loire

SOMMAIRE

Le Mouvement associatif des Pays de la Loire	5
Faire entendre la voix des associations	11
Soutenir les réseaux associatifs dans leur fonction d'accompagnement.....	19
Contribuer à la transition numérique des associations	25
Faire connaître et valoriser le fait associatif.....	28
Communiquer.....	34



Le Mouvement associatif des Pays de la Loire

Les Membres.....	6
Le Conseil d'administration.....	7
Le Bureau	7
La Coordination salariée.....	7
La vie statutaire	8
Les dynamiques collectives internes	9

Les Membres

Le collège 1



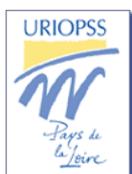
Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire



Comité Régional Olympique et Sportif



Comité d'Etudes et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale



Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux



Union Nationale des Associations de Tourisme



Union Régionale des Associations Familiales



Le collège 2



Une présentation dynamique sous forme de prezi présentant les membres a été créée. Elle est publiée sur le site internet à la page « Le Mouvement Associatif, c'est quoi ? » et consultable sur ce lien : https://frama.link/presentation_membres_prezi

Le Conseil d'administration

est composé de deux représentant.e.s mandaté.e.s par chaque membre.

MEMBRES DU CA

titulaires / suppléant.e.s

- **CRAJEP**

Alain FOREST / Régis BALRY

- **CROS**

Jacques THIOLAT / Claude GANGLOFF

- **UNAT**

Roselyne FORTUN / Rose-Laurence PICHON

- **URAF**

Georges DOUTEAU / Anne-Yvonne PETITEAU

- **URIOPSS**

Anne POSTIC / Christiane LEBEAU

Puis Christiane LEBEAU / Caroline URBAIN

- **CELAVAR (jusqu'en juin 2019)**

Jean-Maurice DUGAST

- **La Ligue de l'Enseignement**

Florence LACAZE / Gilles CAVÉ

- **France Bénévolat**

Michel RELANDEAU / Catherine MILS

- **FRAP**

Valentin BEAUVALLÉ / Patrick LONCHAMPT

- **La Fédération des acteurs de la Solidarité**

Jean-Pierre BRANCHEREAU / Jean-François BAHAIN

Puis Béatrice GIRARD / Jean-François BAHAIN

- **France Nature Environnement**

Jean-Christophe GAVALLET / Chrystophe GRELLIER

Nouveau membre en juin 2019 :

- **COORACE**

Philippe DOUX / Gilles PICHAVANT

Le Celavar des Pays de la Loire a prononcé sa dissolution lors de son assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2019. Par conséquent, le Mouvement associatif Pays de la Loire comptait un membre en moins à partir de cette date.

Le Bureau

est élu par le Conseil d'administration, le bureau suivant :

Le Président
Alain Forest

La Vice-Présidente
Anne Postic
(Jusqu'en août 2019)

Le Trésorier
Jacques Thiolat

La secrétaire
Florence Lacaze

Le CA du 17 décembre a réélu les membres du bureau. Florence Lacaze a été nommée Vice-Présidente à cette occasion.

La Coordination salariée

Alice Dupin est employée à temps plein sur le poste de coordinatrice.

En 2019, le Mouvement associatif Pays de la Loire a accueilli Pauline Michaud stagiaire de licence professionnelle « Métiers du développement social et solidaire des territoires » de l'Université d'Angers. Pendant 3 mois, d'avril à juin, elle a suivi particulièrement la mise en place du portail régional de formation des bénévoles.

La vie statutaire

L'année 2019 a été rythmée par les réunions suivantes :



Le travail sur notre gouvernance

Le travail sur notre gouvernance :
En 2019, le Mouvement associatif Pays de la Loire a travaillé sur ces instances statutaires. Pour cela un groupe d'administrateur.rice.s a conduit un travail de diagnostic. Celui-ci s'est basé sur :

- Nos statuts
- Une réflexion collective issue d'un CA élargi d'octobre 2018 avec la problématique suivante « Au vu d'un changement de présidence, comment mieux répartir les responsabilités politiques au sein du Mouvement associatif Pays de la Loire ? »
- Notre projet stratégique 2018/2020

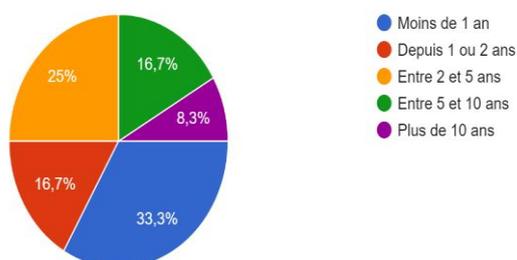
- Un questionnaire en ligne adressé aux administrateur.rice.s en janvier 2019

Lors d'un CA d'avril, les principes de gouvernance et fonctionnement ont été soumis au débat.

Les échanges ont abouti à deux éléments clés : l'importance de mailler plus le territoire et la nécessité d'un fonctionnement plus partagé. Ces réflexions autour du principe de territorialité et des instances de pilotage participatives ont conduit un travail autour des instances internes et l'implication des membres dans cette nouvelle organisation.

Depuis combien de temps êtes-vous au CA du LMA ?

12 réponses



Extraits des réponses du questionnaire en ligne adressé aux administrateur.rice.s.

Selon les questionnaires, bonne appréciation

- de la culture du débat,
- de la collégialité des prises de décisions
- de la reddition des comptes

Note globale de 4/5

Les dynamiques collectives internes

Les conférences des régions

La conférence des régions est le lieu où sont débattues les questions liées au développement du réseau des Mouvements associatifs régionaux et aux dynamiques territoriales.

Ces conférences sont animées par notre mouvement national et Alain Forest en tant que membre du bureau national.

Nous avons participé aux 3 conférences organisées cette année, dont une à Lille.

L'assemblée générale nationale

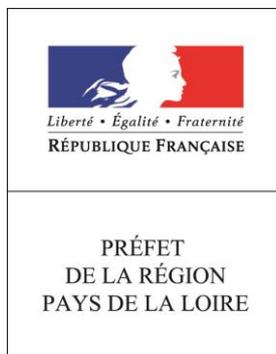


Gabriel Attal a réaffirmé le rôle de contre-pouvoir des associations avant de répondre aux questions précises posées, notamment sur :

- l'emploi associatif pour lequel il appuie en faveur d'un dispositif de soutien au projet en sus des PEC tournés uniquement insertion
- le FSE où il a annoncé avoir engagé un travail de simplification pour les associations avec la députée Amélie de Montchalin
- la réflexion à mener autour du soutien financier aux Mouvements associatifs régionaux
- le SNU au sujet duquel il garantit : « Le SNU n'a pas vocation à supplanter les dispositifs existants comme le service civique »

Les Partenaires

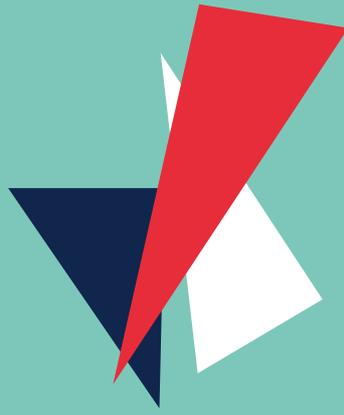
soutiennent et accompagnent nos actions.



Le 25 avril 2019, lors de l'assemblée générale de la CRESS, le Mouvement associatif, en la personne de Jacques Thiolat, a pris part à la table ronde intitulée « *Entreprises à mission, entreprises engagées, entreprises à impact social ou positif, entreprises inclusives... et les entreprises de l'ESS : quels enjeux, quelles articulations ?* »



**FAIRE MOUVEMENT,
C'EST D'ABORD AGIR SUR NOUS-MÊME**



Faire entendre la voix des associations

La Commission régionale du Fonds de Développement de la Vie Associative	12
Rendez-vous de la vie associative dans les départements	14
Le Comité de pilotage Régional du DLA	15
Mobilisation sur la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat.....	16
Consultation sur les programmes européens 2021/2027	17
Plan de loi de finances	18
Pacte pour le pouvoir de vivre	18

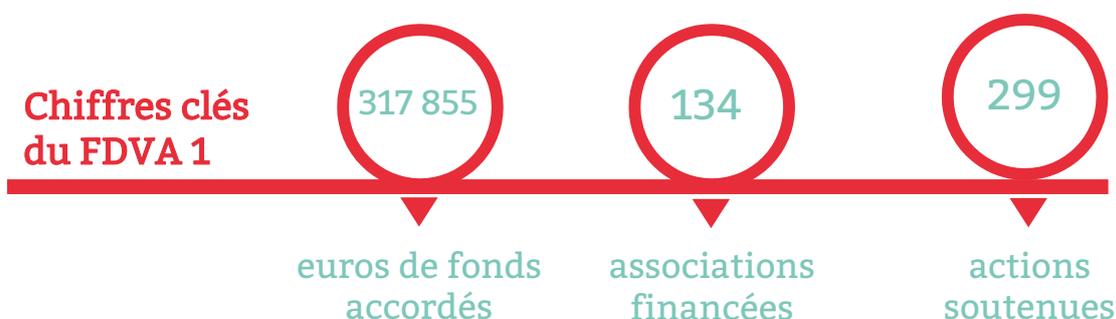
La Commission régionale du Fonds de Développement de la Vie Associative

En 2019, le Mouvement associatif a reconduit sa participation active au FDVA et a apporté sa contribution lors des commissions consultatives régionales : le 20 juin et le 28 novembre.

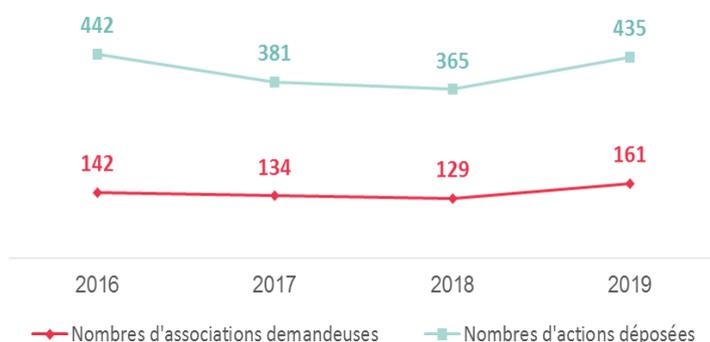


FDVA1 « formation des bénévoles »

Les orientations du FDVA « formation des bénévoles » 2018 ont été dans l'ensemble similaires à l'année 2017, tant sur le public visé que les thématiques prioritaires. Le Mouvement associatif Pays de la Loire a réussi à maintenir un calendrier similaire à 2017 ; sans que la mise en place du FDVA 2 ne vienne retarder le lancement de la campagne « formation des bénévoles ».



Evolution des demandes FDVA 1



La mise en place du FDVA 2 a renforcé la communication sur le FDVA 1, ce qui peut expliquer une hausse des demandes et un renouvellement des associations déposant un premier dossier. (71 associations déposent une demande pour la première fois depuis 2016).



FDVA2 « financement global ou nouveau projets

Depuis deux ans maintenant, en plus du volet « formation des bénévoles », le FDVA a été renforcé dans son rôle de soutien au développement de la vie associative (via des fonds de l'ex-réserve parlementaire).

Après une année de mise en place, l'année 2019 a permis d'avoir un permis d'asseoir son fonctionnement avec en particulier les concertations au sein des collèges départementaux.

Chiffres clés du FDVA 2 2019

1,2

millions d'euros de fonds accordés

623

associations financées

1 985 €

Montant moyen par action financées

Objectifs du dispositif

- ✓ Soutenir le fonctionnement des associations locales dans les territoires en étant au plus près des besoins et des réalités
- ✓ Permettre de développer des projets innovants qui puissent être structurants pour le tissu associatif dans un cadre régional cohérent et concerté

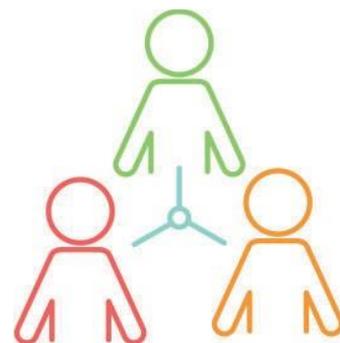
Chiffres clés sur les demandes FDVA2

- **1079** associations ont demandé une subvention
- **79%** des associations demandant des fonds ont 2 ETP au plus
- **1226** actions ont été déposées
- **5 179 945€** ont été demandés



Plaidoyer sur le FDVA

- Le volume des demandes dépasse largement les moyens disponibles aujourd'hui et justifie la demande d'un abondement supplémentaire du FDVA, inscrit également dans la feuille de route sur la vie associative portée par Gabriel ATTAL
- Vigilance sur l'équité entre les départements et les secteurs d'activité
- Cohérence des attributions de financements avec les objectifs adoptés



Rendez-vous de la vie associative dans les départements

Suite au premier rendez-vous de la vie associative du 10 novembre 2018 à l'hôtel de Région, Le Mouvement associatif Pays de Loire a travaillé avec le service Vie associative, solidarités, *bénévolat et jeunesse* du Conseil Régional à l'organisation des rendez-vous de la vie associative sur les 5 départements ligériens.

Le Mouvement associatif a participé aux réunions de préparation mis en place par la Région définissant les objectifs de ces rencontres et a été force de proposition sur l'organisation des ateliers.

Co-animation des ateliers

Sur les cinq événements, une personne du Mouvement associatif était présente pour coanimer un des trois ateliers avec un.e des animateur.rice.s recruté.e.s spécifiquement par la Région.

A chaque fois, ces personnes ont rendu-compte en plénière des conclusions des participant.e.s.

- En Loire-Atlantique : Anne Postic, Vice-Présidente
- En Maine et Loire : Alain Forest, Président
- En Vendée : Claude Gangloff, Administrateur
- En Sarthe : Alain Forest, Président
- En Mayenne : Alice Dupin, Coordinatrice

De plus, la coordinatrice et notre stagiaire Pauline Michaud ont accompagné l'ensemble de ces temps forts.



Intervention d'Anne Postic lors de la rencontre en Loire Atlantique

Les « cafés de la vie associative »

Chaque rencontre départementale a mis au travail trois sujets émanant des conclusions de la première rencontre de la vie associative de 2018, à savoir :

- Les besoins : conseils, formations, communication, finances...
- Les échanges de bonnes pratiques et coopération
- Le recrutement des bénévoles

Chaque atelier, animé sous forme de « world café », a eu pour but de récolter les constats et besoins exprimés par les participant.e.s, les outils pour y répondre et les priorités à



traiter.

Perspectives 2020

Ces rencontres ont permis à la Région d'élaborer en fin d'année 2019 son plan de soutien à la vie associative et de préparer des appels à projets pour 2020.

Dans la suite de ces travaux, Le Mouvement associatif reste cependant engagé et enclin à tenir une **conférence régionale consultative de la vie associative**. De plus, nous portons la volonté de coconstruire, Cette nouvelle instance, de manière tripartite avec l'Etat et la Région.



LeMouvementassoPdl

117 Tweets



LeMouvementassoPdl @MouvementassoPdl · 13 juin 2019

Dernier rdv de la vie associative en Mayenne organisée par la Région @paysdelaloire propos introduits par @samiasoutani . Merci aux associations d'avoir contribué sur tous les territoires ligériens. Dans l'attente maintenant de la conférence régionale de la vie associative.



Le Comité de pilotage Régional du DLA

L'année 2019 a été la dernière année de la triennale 2017/2019 du Dispositif local d'Accompagnement. Pour cette dernière année, le Mouvement associatif, en tant que représentant des bénéficiaires a été associé à l'étude régionale « **Regard extérieur sur le DLA Made Pays de la Loire** ».



Outre sa restitution intermédiaire du 19 juin et finale du 5 septembre, nous avons contribué à l'atelier du 7 juin sur le pilotage et le financement du dispositif.

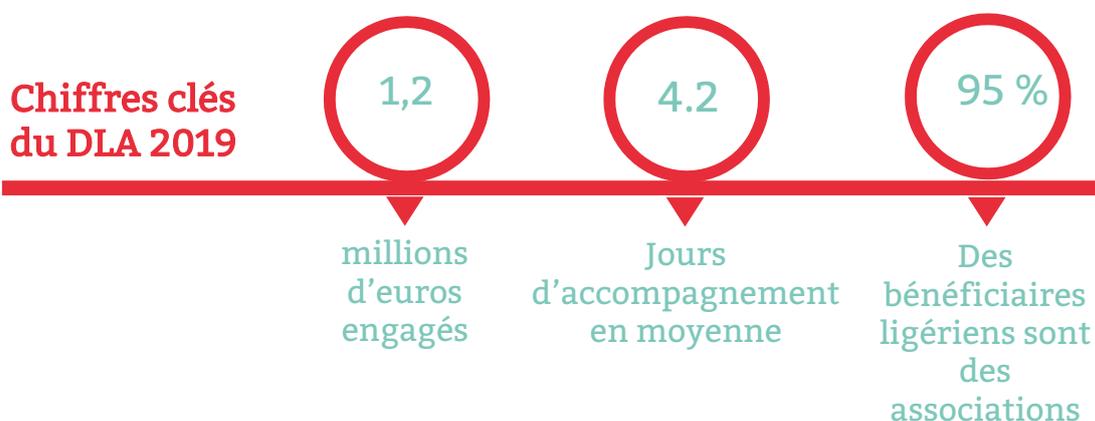
Cette étude a

- Rappelé le cadre territorial et spécificités du DLA en Pays de la Loire
- Réaffirmé les nouveaux principes du cadre national
- Proposé des orientations pour le DLA 2020

Le nouvel appel à projet DLA 2020/2022 est paru en septembre. Le Mouvement associatif a diffusé largement cet appel à projet.

Par ailleurs, nous avons travaillé **une candidature commune avec la CRESS Pays de la Loire sur le portage du DLA Régional pour 2020/2022.**

La fin d'année 2019 a fait l'objet d'un travail soutenu sur la construction de cette réponse commune et de diverses auditions avec les pilotes financeurs.



Mobilisation sur la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat

En Janvier 2019, lors de l'arrivée du nouveau préfet de région et lors de la mise en place du Grand Débat National, le Mouvement associatif des Pays de la Loire a souhaité réaffirmer sa profonde inquiétude sur les pistes d'évolution, concernant la circulaire du 24 juillet 2018, relative à l'organisation territoriale des services de l'Etat.

Dans le cadre d'un dialogue civil co-construit, promue par le protocole régional d'engagements réciproques signé en mai 2015 par l'Etat et Le Mouvement associatif des Pays de la Loire, notre organisation porte la nécessité de disposer d'un réseau d'interlocuteurs et interlocutrices qualifié et compétent sur les questions de vie associative: il est essentiel pour nous, associations, que l'Etat déconcentré continue de disposer d'une compétence forte en termes de vie associative.

A la suite de ce courrier le Mouvement associatif a été reçu par le Préfet le 26 avril. Nous y avons rappelé que pour nous, associations, **il est essentiel que l'Etat**

déconcentré continue de jouer pleinement son rôle en complémentarité des collectivités. La revue des compétences et la nouvelle organisation proposées, tant d'un point de vue transversal sur la vie associative que sectoriel, ne seront pas neutres sur la capacité des associations à continuer à agir pour plus de cohésion et de solidarité dans les territoires.

En juin, il a été demandé aux préfets de région de transmettre, d'ici à la fin du mois d'octobre, une proposition d'organisation des services de l'Etat en réponse aux orientations choisies par le gouvernement.

ACTION
PUBLIQUE
2022

RÉORGANISATION
TERRITORIALE
DE L'ÉTAT

Les acteur.rice.s associatif.ive.s étant très directement concerné.e.s par cette nouvelle organisation, nous avons fait offre dans un courrier d'agir en contribution de cette action.

Le 1er octobre, n'ayant pas eu de réponse concrète sur l'avenir de la mission vie associative de l'Etat en Pays de la Loire le Mouvement associatif a organisé une **conférence de presse**, les craintes de dégradations de relations entre les associations et les services de l'Etat ayant été confirmées au travers des résultats de l'enquête régionale sur l'Opinion des responsables associatifs indiquant une nette progression de ce sujet d'inquiétude entre 2017 et 2019.

Le Mouvement Associatif et ses réseaux régionaux ont revendiqué être des acteurs pertinents pour être associés à ce débat et échanger sur ce projet d'organisation et sur la politique d'engagement de la jeunesse dans la vie associative.

Trois médias étaient présents :

JETFM91.2

ouest
france 

Presse
Ocean 

Consultation sur les programmes européens 2021/2027

Synthèse des propositions :

- Travailler en co-construction avec les acteur.rice.s associatif.ive.s pour la prochaine programmation
- Appuyer le rôle de têtes de réseaux pour permettre un accès aux petites et moyennes associations
- Accompagner les associations dans le financement de leur projet
- Permettre aux associations d'accéder financièrement aux fonds structurels
- Simplifier le contrôle et le suivi
- Simplification des règles de gestion

Le Mouvement associatif a contribué à la consultation des partenaires mis en place par la Région sur **les programmes européens 2021/2027** au travers de l'enquête en ligne du mois de mars 2019.

La lourdeur administrative et la difficulté d'accès, pour des structures petites et moyennes aux fonds européens conduisent à passer à côté de l'opportunité que pourrait représenter ces fonds pour les associations. La simplification pour rendre plus accessible aux associations les fonds européens structurels et d'investissements est dès lors un enjeu important. Plusieurs propositions pour

Plan de loi de finances

Le projet de loi de finances a été une nouvelle fois l'occasion d'inviter les député.e.s ligérien.ne.s à donner un signal positif à l'égard de ce tissu associatif et redonner un peu de respiration pour que les associations continuent à déployer partout, et auprès de tous, leurs actions.

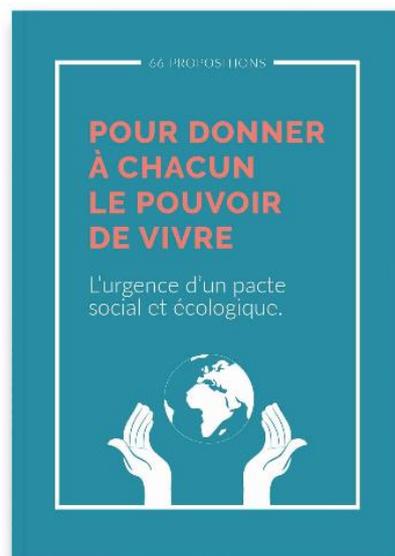
Cette année, nous avons invité les associations ligériennes à s'emparer de **la plateforme nationale d'interpellation des parlementaires**.

Les 4 mesures de soutien mises en avant :

- Renforcer les moyens du fonds de développement pour la vie associative (FDVA)
- Créer un dispositif d'emploi pour soutenir les projets associatifs
- Soutenir une montée en charge du Service Civique
- Conserver le régime fiscal du mécénat tel qu'il existe aujourd'hui

Nous avons également, à cette période, envoyé des **propositions pouvant faire l'objet d'amendement ou de soutien d'amendement**.

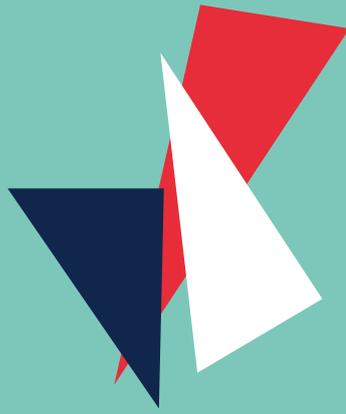
les associations en vue de la prochaine programmation ont été mises en avant.



Pacte pour le pouvoir de vivre

En 2019, 19 organisations, dont le Mouvement associatif, ont décidé de s'unir pour porter ensemble un pacte de la convergence de l'écologie et du social. Elles sont maintenant plus d'une cinquantaine à avoir rejoint le Pacte et à faire front commun en défendant collectivement **66 propositions pour répondre à l'urgence sociale et écologique**.

C'est pour amplifier cette dynamique que le Pacte a organisé « son » Tour de France permettant d'initier des rencontres avec les militant.e.s et les citoyen.ne.s. En Pays de la Loire, le Mouvement associatif a été invité à rejoindre les réflexions autour de l'étape nantaise du Tour.



Soutenir les réseaux associatifs dans leur fonction d'accompagnement

Portail régional de formation des bénévoles	19
Premières rencontres régionales des réseaux d'accompagnement de la vie associative .	23
Contribuer à la transition numérique des associations.....	25
Responsabilité sociétale des organisations associatives.....	27

Portail régional de formation des bénévoles

À la suite des soutiens en 2018 de la Région et du FDVA 2, le Mouvement associatif a pu mettre en place **un portail recensant les formations à destination de bénévoles ligérien.ne.s**. Celui-ci a été officiellement lancé en novembre 2019 :

www.formations-benevoles-paysdelaloire.org

Travail en réseau

Rappel des objectifs du portail :

- Faciliter l'accès à l'information des bénévoles sur les formations organisées en région
- Favoriser les mutualisations et améliorer la participation des bénévoles aux formations
- Valoriser et rendre visible la diversité et la richesse de l'offre de formation
- Disposer d'une cartographie régionale de l'offre de formation des bénévoles

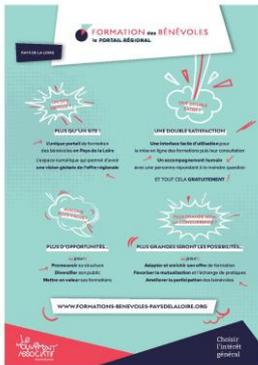
Tout le long de l'année 2019, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour accompagner le travail de mise en place de l'outil et de la communication dédiée.

Ce travail a été jalonné de différentes rencontres de partenaires (collectivités proposant de la formation, CRIB, réseaux d'appui...) pour faire remonter les besoins liés à ce nouvel outil régional.

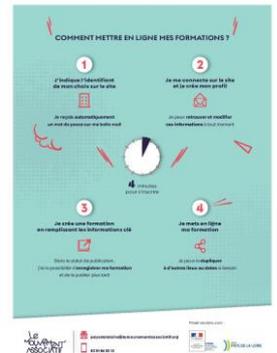
Le groupe a particulièrement travaillé à plusieurs versions test de l'outil et imaginé les différentes utilisations possibles (côté bénévoles et côtés structures formatrices). Avant l'ouverture, **une version de déploiement à plus grande échelle s'est mise en place lors de l'été 2019, grâce à la communication auprès d'environ 150 structures proposant de la formation** via le Fonds de Développement de la Vie associative.

Afin de nous soutenir dans ce travail, nous avons accueilli une stagiaire de Licence professionnelle « Métiers du développement social et solidaire des territoires » de l'université d'Angers. Pauline Michaud a pu suivre et contribuer activement à nos travaux pendant trois mois du 25 mars au 28 juin 2019.

Communication pour les structures proposant des formations



Il a été réalisé un document permettant de présenter le portail aux structures proposant de la formation à destination des bénévoles. Celui-ci présente d'une part les avantages de s'y faire référencer et d'autre part les étapes permettant l'inscription des formations. L'enjeu d'avoir édité en premier ce document était de pouvoir lancer le site avec des offres déjà référencées.



Communication pour les bénévoles

De plus, le Mouvement associatif s'est consacré à la **réalisation d'outil à destination des bénévoles pour les inciter à consulter le portail.**

Un jeu de cartes postales présentant 6 portraits de bénévoles a été défini. Chaque portrait présente un domaine de formation (comptabilité, communication, fonction employeur...) et un point positif encourageant à aller en formation (rencontre avec d'autres associations, prise de confiance...).

Ce travail a été mené avec le Mouvement associatif de Bretagne disposant d'une plateforme similaire sur leur territoire.



Ce jeu de cartes postales a été complété par une affiche reprenant les 6 portraits de bénévoles. Cette affiche a pour vocation d'être installée dans les locaux des associations et également dans tous les points d'appui associatifs des territoires.

Ces outils de communication ont été imprimés et envoyés, fin 2019, à l'ensemble des structures s'étant référencé dans le portail.





Présentation du portail

Au-delà de la communication numérique de l'outil, **celui-ci a été présenté dans diverses réunions sur le territoire ligérien** :



- Réunion des points d'appui vie associative de Maine et Loire, le 5 novembre à Angers
- Rencontres associatives régionales de l'ordre des Experts-Comptables, le 12 novembre à Angers
- Réunion des points d'appui vie associative de Mayenne, le 21 novembre à Laval
- Journée régionale des points d'appui de la vie associative, le 6 décembre à Angers

Chiffres clés 2019 du portail

165

Formations publiées

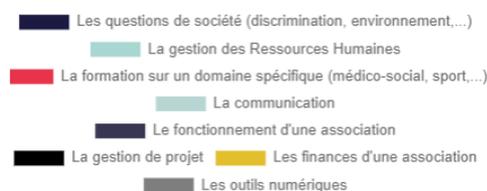
45

Structures référencées

11%

Des structures référencées sont des collectivités/ Etat

La répartition des formations par thématiques



Perspectives 2020

Le portail mérite maintenant d'être mieux connu. **L'enjeu 2020 va être de continuer à communiquer sur cet outil.** Il a été identifié plusieurs points à développer (création d'un kit de communication numérique, relais presse spécialisée). De plus, afin de faciliter le remplissage des formations, il a déjà été imaginé plusieurs modules d'amélioration complémentaires (exemple : module d'inscription en ligne, réalisation de catalogue téléchargeable par la structure de formation, alerte des nouvelles formations...).

De plus, **le Mouvement associatif continuera de travailler l'articulation du portail avec les dispositifs existants** (comme par exemple : le guide de bonnes pratiques de l'ESS ou le futur Compte d'Engagement Citoyen).

Plusieurs Mouvements associatifs régionaux souhaitent dupliquer l'outil ligérien (Haut-de-France, Nouvelle Aquitaine par exemple). Ces partenariats au sein de notre réseau vont pouvoir aider à développer de nouvelles fonctionnalités et faciliter la montée en puissance de notre outil ligérien.

Premières rencontres régionales des réseaux d'accompagnement de la vie associative

Contexte

Après une dizaine d'éditions de journées régionales thématiques proposées dans le cadre du "Fonds pour le développement de la vie associative" à l'attention des associations ligériennes, les services de l'État ont souhaité **initier un nouveau format d'événement**.

Objectifs de la journée :

- Favoriser l'inter-connaissance et la convivialité pour créer une mise en réseau
- Valoriser les compétences des accompagnateurs.rice.s à la vie associative, leur diversité et leur richesse
- Faire émerger les besoins des réseaux pour ouvrir des chantiers de réponse et soutenir la fonction d'appui à la vie associative en région

Le Mouvement associatif a donc poursuivi la coconstruction de cette journée régionale, comme c'était le cas auparavant sur les journées régionales FDVA.

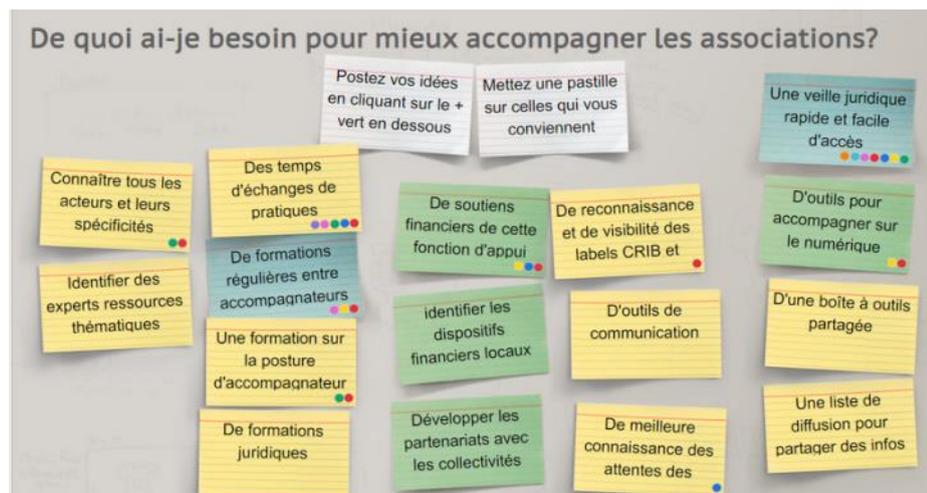
Le choix s'est porté sur un temps qui s'adresse aux structures qui accompagnent les associations dans les territoires afin qu'elles puissent se rencontrer, se connaître, échanger sur leurs pratiques, leurs besoins et ainsi repérer les ressources présentes dans les territoires.

La volonté a été de construire l'intégralité de la journée, ses contenus et son animation en associant également lors des différents comités de pilotage (24 juin, 3 septembre, 10 octobre), une structure locale de chaque département afin que la journée soit le plus en phase possible avec les réalités des accompagnateurs.rice.s.

La Ligue de l'enseignement - FAL 44, la ville d'Angers, le Comité départemental olympique et sportif de la Mayenne, le Centre d'étude et d'action sociale de la Sarthe et le centre social associatif ODDAS de Fontenay le Comte ont ainsi contribué à préparer et animer la journée, accueillie à la Cité des associations à Angers.

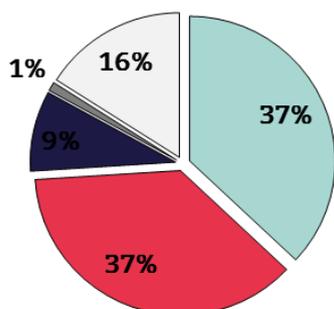


Atelier participatif lors de la première rencontre régionale des réseaux d'accompagnement de la vie associative



Cette première journée de rencontres entre les acteur.rice.s de l'accompagnement de la vie associative s'est donc déroulée le vendredi 6 décembre 2019.

Profils des 75 participant.e.s



- Participant.e.s dont la structure est labellisée "point d'appui à la vie associative" (PAVA)
- Participant.e.s "acteur.ice.s ressources" (têtes de réseaux, opérateurs de dispositif local d'accompagnement-DLA)
- Participant.e.s dont la structure labellisée "centre de ressources et d'information pour les bénévoles" (CRIB)
- Participant.e.s appartenant à une mission d'accueil et d'information des associations (MAIA)
- Autres (collectivités...)

Au travers d'ateliers participatifs, d'études de cas pratiques et de présentations de nouveaux outils les participant.e.s ont pu échanger sur leurs expériences et leurs compétences. La programmation de la journée a souhaité également laisser place à des temps conviviaux et moins formels afin de faciliter l'interconnaissance et de créer du lien. En fin de journée un travail **de repérage des enjeux et besoins des acteur.rice.s en région** a été réalisé pour pouvoir proposer des réponses adaptées permettant d'apporter un appui à la fonction d'accompagnement des associations.

Perspectives 2020

Cette première journée de rencontres a également permis d'identifier de nouveaux chantiers pour 2020 :

- La réalisation d'un « annuaire de personnes ressources et compétences rares » à l'échelle des départements pour un éventuel élargissement régional avec la création d'un groupe de travail régional
- La création d'un groupe de travail dédié à la veille juridique afin de l'améliorer
- La création d'un ou deux modules de formations autour des thématiques prioritaires identifiées par les participant.e.s telles que la gouvernance associative, les enjeux juridiques et les enjeux numériques.

Contribuer à la transition numérique des associations

Groupe numérique

Le groupe numérique s'est réuni à trois reprises en 2019. Les échanges et contributions de l'année ont amené à :

- Cadrer et mettre en place le projet Peertube
- Suivre le déploiement du programme PANA dans la région
- Elaborer un texte d'orientation sur « les associations et la transition numérique ». Cette note a été adoptée par le CA du 1er octobre.



PANA

La collaboration du Mouvement associatif Pays de la Loire au programme PANA (Point d'Appui au Numérique Associatif) s'est concrétisée en 2019 au travers d'un **conventionnement** avec HelloAsso afin de **suivre la mise en place du programme en Pays de la Loire**.

Ce conventionnement a donné lieu au **premier comité de pilotage** du programme qui s'est réuni le 5 septembre.



Ce comité de pilotage a abordé essentiellement le bilan de la première année de programme PANA en Pays de la Loire et a également travaillé sur les enjeux de l'année 2019 – 2020.

Qui sont les PANA en Pays de la Loire ?

86% des PANA ligériens sont des acteur.rice.s des MAIA (missions d'accueil et d'information des associations) Au-delà, ce sont des acteur.rice.s numériques, centres sociaux ou têtes de réseaux associatives.

Par ailleurs, le Mouvement associatif poursuit sa collaboration sur les journées de montée en compétences du programme. Nous avons particulièrement contribué à la **journée de montée en compétence du 19 mars à Laval** en participant d'une part à la table ronde introductive sur **l'état des lieux des usages du numérique dans les associations**, ainsi qu'en animant un temps collaboratif **pour évaluer les pratiques numériques d'une association** et accompagner la mise en place de nouveaux outils.



Projet Peertube

Fort du soutien du FDVA 2, le projet Peertube a pu démarrer en juillet 2019.



PEERTUBE

Rappel du projet

- L'installation de plateformes d'hébergement de vidéos Peertube pour des réseaux associatifs régionaux et une coopération entre ces plateformes.
- L'hébergement de toutes ces vidéos se fera grâce à la création d'un espace alternatif aux hébergeurs Internet classique ; un C.H.A.T.O.N.S (Collectif d'Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires)
- La conduite d'une formation de sensibilisation aux enjeux du numérique et une formation d'accompagnement à l'usage de l'outil (droits, permissions, publication, suivi des vidéos ...)
- Une communication autour du projet (dépliant, article, newsletter ...) sera mise en place afin de faire connaître cette alternative à Youtube et d'inciter toutes les associations à réfléchir sur leur logique de publication de vidéos et plus largement sur leurs pratiques numériques notamment au travers de la présentation d'hébergement alternatif (via les *CHATONS).

Le groupe numérique du Mouvement associatif réunit le 9 juillet a formalisé les étapes et calendrier prévisionnels. Les échanges se sont concentrés sur la première étape du projet : format de la formation, public attendu dans l'expérimentation.

Suite à quoi Le Mouvement associatif Pays de la Loire et le groupe numérique ont mis en place une formation sur les enjeux de la transition numérique dans nos structures associatives et plus particulièrement sur :

- Comment utiliser le numérique sans être en contradiction avec nos valeurs associative ?
- Comment se servir du numérique autrement pour faciliter les dynamiques collaboratives de nos réseaux régionaux ?



La formation « associations, les pigeons du web ? » s'est déroulée le 11 octobre 2019.

Animée par les Ceméa et la Ligue de l'enseignement 53, la dizaine de participant.e.s, ont travaillé sur un photolangage "moi vis-à-vis du numérique 2.0", des interviews croisés sur les outils utilisés au sein des structures, un débat mouvant et une première acculturation aux logiciels libres via la présentation entre autre de Peertube.



Ce temps de formation a également été l'occasion de présenter le projet d'expérimentation *Peertube*.

Perspectives 2020

Pendant le premier trimestre de l'année 2020, le projet Peertube sera concrètement mis en œuvre via des formations à l'usage de l'outil et son installation sur les serveurs de Framaligue.

Des éléments de communication autour du projet seront également mis en place afin de faire connaître cet outils et de le diffuser plus largement.

Responsabilité sociétale des organisations associatives



La loi ESS du 31 juillet 2014, par la mise en œuvre du Guide des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS, encourage les associations à s'interroger, valoriser et progresser dans la mise en œuvre des valeurs portées dans leur projet ; solidarité, démocratie, éthique.

Afin d'encourager les associations à s'emparer de cette démarche, un **comité scientifique et éthique a été mis en place en 2019** par la CRESS. Le Mouvement associatif, en la personne de Florence Lacaze, y participe. Ce comité a pour objectifs principaux d'apporter avis et contributions à l'ensemble de la démarche, de l'évaluer et, le cas échéant de la valider.

Dans les comités 2019, le Mouvement associatif a donc porté tant des éléments de fonds (Vigilance sur les terminologies employées, lien avec les démarches de certification déjà existante dans les réseaux...) que de forme sur le modèle organisationnel **d'ESS pratiques, site outil pour une démarche d'amélioration continue** portée par la CRESS en partenariat avec RScop, cabinet spécialisé dans le conseil aux entreprises de l'ESS (tarification, RGPD, vérification des accompagnateurs...).

Le 28 novembre 2019, lors de la clôture du mois de l'ESS en Pays de la Loire a présenté les travaux du comité et les outils mis en œuvre pour faciliter et valoriser le déploiement de la RSE/RSO et du Guide des Bonnes Pratiques dans les organisations de l'ESS.



Faire connaître et valoriser le fait associatif

Opinion des responsables associatifs ligériens 2019	29
Travaux d'observation de la vie associative ligérienne	32
Veille sur les projets associatifs régionaux innovants	32

Opinion des responsables associatifs ligériens 2019



Au cours du premier semestre 2017, le Mouvement associatif Pays de la Loire avait réalisé une première édition de l'enquête d'opinion des responsables associatifs ligériens.

L'association « Recherches & Solidarité » réalise 2 fois par an son enquête sur l'opinion des responsables associatifs. Complémentaire du baromètre d'opinion des bénévoles, cette enquête constitue de précieux repères pour tous ceux qui s'intéressent à la vie associative et entendent la soutenir.

Cette enquête régionale invite les responsables à s'exprimer sur la situation de leur association aujourd'hui. Conçue avec l'association « Recherches & Solidarité », ce partenariat permet une comparaison des résultats ligériens avec le baromètre national réalisé tous les deux ans.

Rappel des objectifs

- Contribuer à une meilleure connaissance du tissu associatif en Région
- Mesurer les évolutions du monde associatif s'inscrivant dans la durée.



L'enquête a été relayé dans plusieurs supports de communication (newsletters, pages facebook, sites internet, presse locale...) et lors de plusieurs événements (rendez-vous de la vie associative dans les départements notamment).

Le nombre de répondant.e en 2019 est de 296. Ce nombre a permis de présenter des résultats pondérés selon la réalité effective de la vie associative ligérienne.

Chiffres clés des répondants



Structures ont un budget de moins de 10 000 €



Des répondant.e.s interviennent en milieu rural

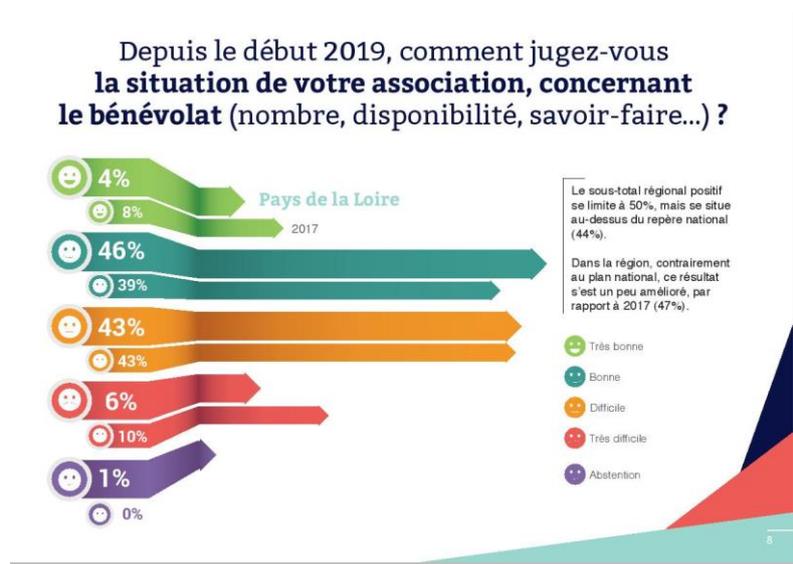


Des structures fonctionnent sans salarié

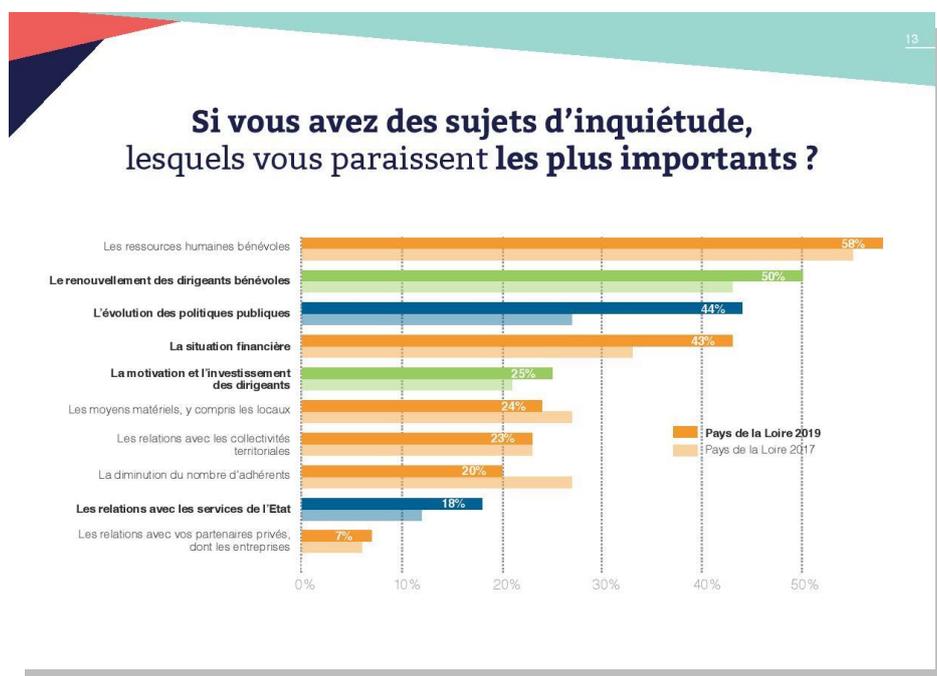


Les principaux résultats de l'enquête

Les résultats 2019 ont donc pu être comparés à ceux de la première édition.
[Le document complet est annexé à ce bilan.](#)



Plusieurs résultats de l'enquête peuvent venir alimenter la réflexion de la collectivité régionale dans son état des lieux entrepris sur les territoires départementaux, comme par exemple le sujet du bénévolat ou des difficultés associatives :



De plus un focus sur le numérique et les associations a pu être extrait de l'enquête nationale :

20

Ce qui pourrait vous aider

QU'EST-CE QUI POURRAIT AIDER VOTRE ASSOCIATION À TIRER LE MEILLEUR PARTI DU NUMÉRIQUE ? (Plusieurs réponses possibles)

	Pays de la Loire	National
Une meilleure connaissance des outils numériques existants	53%	54%
Une mise à niveau des membres de votre association peu ou pas initiés au numérique	51%	46%
Des moyens financiers pour s'équiper et accéder aux outils	49%	38%
Des moyens financiers pour se former	38%	29%
Une volonté partagée par toute votre équipe de s'appuyer sur le numérique	32%	31%
Des formations techniques pour chaque usage ou outil	30%	30%
Des échanges d'expériences avec d'autres associations	30%	30%
Des moyens financiers pour bénéficier de services d'experts	29%	22%
Des solutions numériques mutualisées pour partager les coûts	28%	23%
Des temps d'échanges et de réflexion en interne	25%	25%
Un accompagnement personnalisé pour définir une stratégie et/ou un plan d'actions	24%	25%

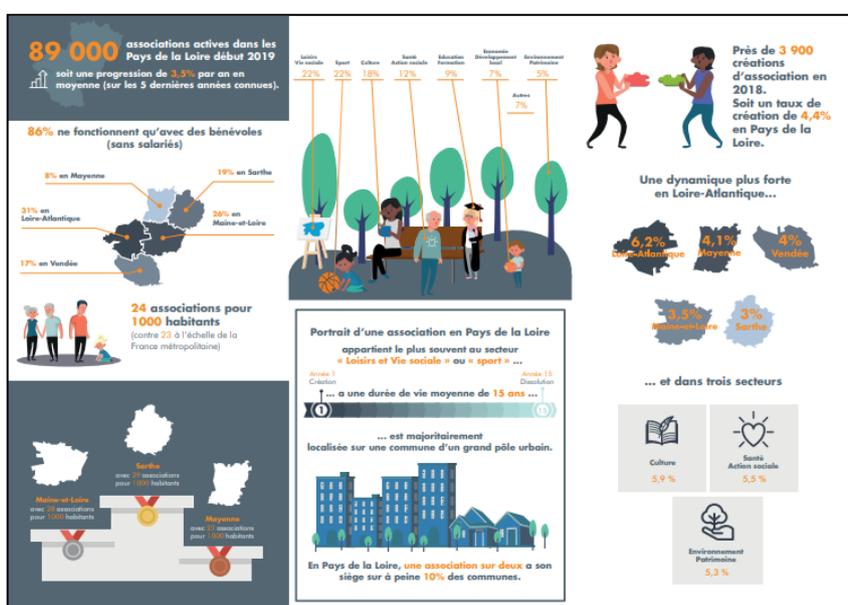
Lecture : Sujets classés selon un ordre régional décroissant. Sont mis en évidence les résultats qui se distinguent du repère national.

Travaux d'observation de la vie associative ligérienne

En 2019, dans le cadre de différents groupes de travail, le Mouvement associatif des Pays de la Loire s'est associé à la publication de données sur la vie associative.

Au travers de notre participation depuis 2 ans au groupe « vie associative » de la **Plateforme d'Observation Sociale de la DRDJSCS** un tableau de bord d'indicateurs permettant d'observer dans le temps la vie associative dans la région a été mis au travail.

Le groupe a pu publier cette année quelques-unes des données issues de ce tableau de bord dans deux infographies régionales :



- [En version Web](#)
- [En version imprimable](#)

Par ailleurs, dans le cadre de notre charte de partenariat avec la **CRESS des Pays de la Loire**, nous avons collaboré cette année sur l'axe de l'observation de la vie associative. Ce travail a permis la publication d'un Zoom sur l'emploi associatif parmi les structures du champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

[Zoom Asso - Pays de la Loire](#)

Le Mouvement associatif s'est investi dans la réalisation de ces deux publications car observer l'évolution des associations c'est pouvoir **mieux accompagner leurs mutations et travailler à la mise en place de politiques publiques soutenant leur activité.**



Veille sur les projets associatifs régionaux innovants



La remise des Waldeck – Prix national du Mouvement associatif s’est tenue le 3 avril 2019 ;

Avec ce Prix, Le Mouvement associatif national et ses partenaires ont souhaité valoriser les dynamiques associatives. Le prix était organisé en 4 catégories selon les enjeux associatifs majeurs : l’emploi, l’engagement, les coopérations plurielles et les pratiques numériques.

Objectifs du prix :

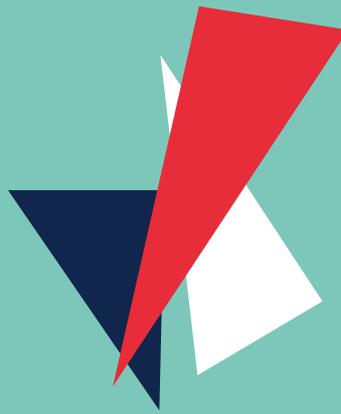
- Repérer, mettre en valeur et soutenir les associations engagées dans des démarches d’amélioration continues
- Favoriser la diffusion et l’essaimage des bonnes pratiques associatives
- Encourager les dynamiques associatives, marqueurs de la capacité d’innovation et de transformation des associations en leur sein

Le prix national « emploi » a été décerné à une association des Pays de la Loire :

Aide à domicile pour tous (ADT)

De plus, deux pratiques de notre territoire ont retenu l’attention du jury :

- **L’atelier des initiatives** – catégorie Coopération(s) Plurielles(s)
-
- **La ligue de l’enseignement de Mayenne** – catégorie Pratiques numériques



Communiquer

Le Site internet	35
La Newsletter	35
Le dépliant de présentation	35
Les Réseaux sociaux.....	36

Le Site internet



2 200

Utilisateur.rice.s

Le site internet du Mouvement associatif Pays de la Loire a pour objectif de proposer toute information susceptible d'intéresser le tissu associatif régional.

La Newsletter



4

Lettres d'infos
publiées

700

Abonné.e.s

Les lettres d'informations sont envoyées par mail et relayés sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site internet.

Le dépliant de présentation

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a réédité son dépliant de présentation en actualisant sa liste de membres. Ce document actualise également les chiffres clés de la vie associative en Pays de la Loire.

Les Réseaux sociaux



Le Mouvement associatif Pays de la Loire administre une page Facebook

[@paysdelaloire.lemouvementassociatif](https://www.facebook.com/paysdelaloire.lemouvementassociatif)



Publications



Abonné.e.s à la page

La publication du 25 avril liée à l'enquête sur l'opinion des responsable associatif est celle qui a, de loin, eu le plus de succès avec :

- 1090 personnes atteintes
- 18 mentions « j'aime »
- 42 interactions



Le Mouvement associatif Pays de la Loire administre un compte twitter depuis 1 an.

[@MouvementassoPdl](https://twitter.com/MouvementassoPdl)



Tweets



Nouveaux abonné.e.s

Le MOUVEMENT ASSOCIATIF Pays de la Loire

Le Mouvement associatif Pays de la Loire
9 rue des Olivettes – BP 74107 – 44 041 Nantes
02 51 86 33 12
paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

www.lemouvementassociatif-pdl.org

 @paysdelaloire.lemouvementassociatif

 @MouvementassoPdl

Réseaux membres du Mouvement associatif Pays de la Loire :

